

POL6527: Politiques publiques globales

Automne 2024

Horaire: Jeudi 12h30-15h30

Professeurs.es: Catherine Xhardez, Laurence Bherer, Érick Lachapelle, Eric Montpetit, Christine Rothmayr et Denis Saint-Martin

Disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : catherine.xhardez@umontreal.ca

OBJECTIFS

Les pandémies, le réchauffement climatique, l'abus des droits de la personne, les monopoles du Web, les crises migratoires ou financières, la corruption et la pauvreté, sont quelques exemples d'enjeux dépassant les frontières étatiques et remettant en question la primauté du cadre national dans l'analyse des politiques publiques. Ces défis communs à l'humanité montrent la nécessité de repenser l'action publique au-delà de l'État-nation.

Ce cours est une introduction à l'analyse des politiques à partir de l'échelle globale et de ses interactions avec les instances nationales et locales dans la résolution de problèmes mondiaux ou planétaires. Le but est de familiariser les étudiants.es à l'étude des phénomènes d'interdépendance, d'intégration et de diffusion mondiales dans le développement des politiques publiques. L'interconnexion du monde est le point de départ du cours. L'accent est mis sur les processus de circulation, de transfert, d'émulation, d'apprentissage et d'hybridation des politiques publiques. Une attention particulière est portée au rôle des organisations internationales, des multinationales, de la société civile, des scientifiques et des bureaucrates dans la construction et le changement des politiques globales. De façon plus spécifique, trois objectifs sont visés :

- mieux comprendre le caractère global des politiques publiques à travers l'étude de problèmes transfrontaliers;
- développer des connaissances sur les principales transformations en administration et politiques publiques dans un contexte de globalisation;
- connaître les étapes et les méthodes du processus d'analyse des politiques et savoir les appliquer à un enjeu global.

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Le cours est donné par six professeurs.es et placé sous la tutelle de Catherine Xhardez. Chaque professeur.e est responsable d'une à trois séances. Les apprentissages se font principalement par les lectures obligatoires, les discussions en classe et les notes de synthèse. La préparation préalable est indispensable pour assurer un échange dynamique et rigoureux.

Participation (15%)

La participation est évaluée en fonction de la présence en classe et la contribution aux discussions. Les étudiants.es auront à analyser, critiquer et à échanger sur les mérites et limites des travaux devant être lus chaque semaine autour d'un sujet ou d'une approche donnée. Différents étudiants.es seront, à tour de rôle, responsables pour amorcer la réflexion. Ils/elles devront présenter une évaluation critique des textes, faire ressortir leurs forces/faiblesses, leurs liens avec les autres lectures, et soumettre deux questions pour discussion. Chaque présentation doit durer 10-12 minutes. Vous pouvez, entre autres, aborder les questions suivantes: À quels problèmes, questions théoriques ou empiriques l'auteur veut-il apporter des réponses? Quels sont les arguments ou hypothèses mis de l'avant? Parmi ceux-ci, y en a-t-il qui sont plus importants et d'autres plus secondaires? Quelles sont les approches, démarches et méthodes employées pour les démontrer? Quel est le matériau empirique utilisé? Ce matériau vous semble-t-il approprié? Les arguments et méthodes utilisés sont-ils convaincants, et pourquoi? Les conclusions s'appliquent-elles à d'autres cas/pays/périodes, lesquels et comment?

Trois notes de synthèse sur les lectures (3 x 20%)

Les notes de synthèse font l'analyse critique des textes rattachés au thème de la semaine. Ces notes doivent établir des liens entre les articles. Vous devez ainsi présenter brièvement chaque article, les critiquer et ensuite analyser les points communs et les différences entre les textes. La dimension critique et la comparaison transversale des textes doivent représenter environ 80% du travail. Leur longueur est de 5-6 pages.

Maximum une note de synthèse par professeur.e. Cette note de synthèse doit être remise au plus tard à minuit la veille de la séance donnée par le ou la professeure. Les remises seront réparties au début de la session, en fonction des présentations (remise obligatoire d'une synthèse) et en fonction du calendrier des séances.

Une note de synthèse sur l'ensemble du cours (25%)

À partir d'une question précise en lien avec les politiques publiques globales, écrire un essai de 7 à 8 pages (bibliographie non incluse) à partir des lectures du cours ou d'autres lectures pertinentes. L'objectif est de montrer votre compréhension des phénomènes d'interdépendance et de diffusion sur la formulation des politiques publiques. Les étudiants devront soumettre leur question et un bref document préliminaire le 1^{er} décembre. Elles seront ensuite discutées et validées avec les professeurs lors de la séance finale du 5 décembre. Le travail final est à remettre au plus tard le 22 décembre.

La soumission de tous les travaux se fait via StudiUM.

PLAN DE COURS

Séance 1. Introduction au cours (5 septembre 2024)

Présentation de l'organisation du cours et des thématiques (en présence de l'équipe d'enseignement).

Séance 2. Approches et cadres théoriques à l'analyse des politiques publiques globales (12 septembre, C. Xhardez)

- Soroos, M. S. (1990). A Theoretical Framework for Global Policy Studies. *International Political Science Review*, 11(3), 309-322. <https://www.jstor.org/stable/1600945>
- Donnelly, J. (1990). Global Policy Studies: A Skeptical View. *Journal of Peace Research*, 27(2), 221-230. <https://www.jstor.org/stable/423578>
- Skogstad, G. 2019. "Global Public Policy and the Constitution of Political Authority." In *The Oxford Handbook of Global Policy and Transnational Administration*, edited by Diane Stone and Kim Moloney, 1st ed., 23–40. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780198758648.001.0001>.
- Garrett, G., Dobbin, F. et B. Simmons (2007). « The Global Diffusion of Public Policies: Social Construction, Coercion, Competition, or Learning? », *Annual Review of Sociology*, 33, 449-472.

Séance 3. Régimes et politiques d'immigration : entre convergence et divergence? (19 septembre, C. Xhardez)

- Cook-Martín, David, et David Scott FitzGerald. 2019. « How Their Laws Affect Our Laws: Mechanisms of Immigration Policy Diffusion in the Americas, 1790-2010: Mechanisms of Immigration Policy Diffusion in the Americas ». *Law & Society Review* 53 (1): 41-76. <https://doi.org/10.1111/lasr.12394>.
- Hernes, Vilde. 2018. « Cross-National Convergence in Times of Crisis? Integration Policies before, during and after the Refugee Crisis ». *West European Politics* 41 (6): 1305-29. <https://doi.org/10.1080/01402382.2018.1429748>.
- Solano, Giacomo, Samuel D. Schmid, and Marc Helbling. 2023. "Extending Migrants' Rights but Limiting Long-Term Settlement: Migrant Integration Policy Trends in EU and OECD Countries Between 2010 and 2019". *International Migration Review*, May, <https://doi.org/10.1177/0197918323117210>
- Dauvergne, Catherine. 2016. *The new politics of immigration and the end of settler societies*. New York, NY: Cambridge University Press. Lire l'introduction (pp. 1-9) et le Chapitre 9: Contours and Consequences of a new politics (pp. 174-200). doi: 10.1017/CBO9781107284357.002 & 10.1017/CBO9781107284357.011

Séance 4. Villes globales, réseaux et diffusion des 'meilleures pratiques' (26 septembre, L. Bherer)

- Vogel pohl, Anne. (2019) « Global expertise, local convincing power: Management consultants and preserving the entrepreneurial city », *Urban Studies* 56 (1): 97-114.

- Baker, Tom, McCann, Eugene et Temenos, Cristina. (2020). « Into the ordinary: Non-elite actors and the mobility of harm reduction policies ». *Policy and Society*, 39(1), 129-145.
- Silvestre, G., & Jajamovich, G. (2022). The afterlives of urban megaprojects: Grounding policy models and recirculating knowledge through domestic networks. *Environment and Planning C: Politics and Space*, 40(7), 1455-1472.
- Ward, K. (2024). Policy mobilities, 'informational infrastructures' and the 'digital turn': Towards a research agenda. *Geography Compass*, 18(7), e12765.

Séance 5. Les champions de la démocratie participative : diffusion et appropriations locales (3 octobre, L. Bherer)

- Bartocci, L., Grossi, G., Mauro, S. G., & Ebdon, C. (2023). The journey of participatory budgeting: a systematic literature review and future research directions. *International Review of Administrative Sciences*, 89(3), 757-774.
- Ganuza, Ernesto et Baiocchi, Gianpolo. (2019). « The long journey of participatory budgeting ». Dans S. Elstub et O. Escobar (dir.). *Handbook of Democratic Innovation and Governance*. Edward Elgar Publishing, 77-89.
- Morais de Sá e Silva, Michelle, & Porto de Oliveira, Osmany. (2023). Incorporating Time into Policy Transfer Studies: A Comparative Analysis of the Transnational Policy Process of Conditional Cash Transfers and Participatory Budgeting. *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 1-21.
- Jacquet, V., Minsart, E., & Dodeigne, J. (2024). The spread of participatory budgeting: Procedural diversity, municipal context, and electoral drivers in the Belgian context. *International Review of Administrative Sciences*, 00208523241238083.

Séance 6. Gouverner l'IA et gouverner avec l'IA (10 octobre, E. Montpetit)

- Bareis, J., & Katzenbach, C. (2022). Talking AI into Being: The Narratives and Imaginaries of National AI Strategies and Their Performative Politics. *Science, Technology, & Human Values*, 47(5), 855-881. <https://doi.org/10.1177/01622439211030007>
- Dauvergne, P. (2020). The Globalization of Artificial Intelligence: Consequences for the Politics of Environmentalism. *Globalizations*, 18(2), 285-299. <https://doi.org/10.1080/14747731.2020.1785670>
- Mallinson DJ, Azevedo L, Best E, Robles P, Wang J. The Future of AI Is in the States: The Case of Autonomous Vehicle Policies. *Business and Politics*. 2024;26(2):180-199. doi:10.1017/bap.2023.19
- Justo-Hanani, R. The Politics of Artificial Intelligence Regulation and Governance Reform in the European Union. *Policy Sciences* 55, 137-159 (2022). <https://doi.org/10.1007/s11077-022-09452-8>

Séance 7. Judiciarisation, mobilisation légale et politiques publiques (17 octobre, C. Rothmayr)

- Rothmayr Allison, C., Soennecken, D. (2024). « Judicialisation of Public Policy ». In *Encyclopedia of Public Policy*, éd. Minna van Gerven, Christine Rothmayr Allison,

et Klaus Schubert. Cham: Springer International Publishing, 1-7. DOI: [10.1007/978-3-030-90434-0_72-1](https://doi.org/10.1007/978-3-030-90434-0_72-1).

- Vanhala, L. (2018). Is Legal Mobilization for the Birds? Legal Opportunity Structures and Environmental Nongovernmental Organizations in the United Kingdom, France, Finland, and Italy. *Comparative Political Studies*, 51(3), 380-412. DOI: <https://doi.org/10.1177/0010414017710257>
- Arrington, C. L., & Moon, Y.-I. (2020). Cause Lawyering and Movement Tactics: Disability Rights Movements in South Korea and Japan. *Law & Policy*, 42(1), 5-30. DOI: <https://doi.org/10.1111/lapo.12141>
- Greenberg, J. (2021). « Counterpedagogy, Sovereignty, and Migration at the European Court of Human Rights ». *Law & Social Inquiry* 46(2): 518-39. DOI: <https://doi.org/10.1017/lsi.2020.40>

SEMAINE DE LECTURE (24 octobre)

Séance 8. Politiques publiques et diffusion: Décentrer le regard vers le Sud global? (31 octobre, C. Xhardez)

- Shipan, C. R., & Volden, C. (2012). Policy diffusion: Seven lessons for scholars and practitioners. *Public Administration Review*, 72(6), 788-796.
- Kuhlmann, J., González de Reufels, D., Schlichte, K., & Nullmeier, F. (2020). How social policy travels: A refined model of diffusion. *Global Social Policy*, 20(1), 80-96.

Choix de chapitre au sein de cet ouvrage collectif qui discute des politiques publiques dans le Sud global :

- Grimm, Heike M., ed. 2019. *Public Policy Research in the Global South: A Cross-Country Perspective*. Cham: Springer International Publishing. <https://doi.org/10.1007/978-3-030-06061-9>.

2024-08-29 14:55:00

Séance 9. Les multinationales du conseil et la réforme de l'État (7 novembre, D. Saint-Martin)

- Drori, Gili S., Suk Jang, Yong et John W. Meyer (2006) « Sources of Rationalized Governance: Cross-National Longitudinal Analyses, 1985–2002 », *Administrative Science Quarterly*, 51, 205-229.
- Morgan, Gleen, Sturdy A. et M. Frenkel (2019). « The Role of Large Management Consulting Firms in Global Public Policy », dans *The Oxford Handbook of Global Policy and Transnational Administration*, Stone, Diane et Kim Moloney (dirs.), Oxford University Press, 583-598.
- Ylönen, M, Kuusela, H. (2019). « Consultocracy and its Discontents: A Critical Typology and a Call for a Research Agenda », *Governance*. 32, 241-258.
- Marciano R. 2023. More than just experts for hire: A conceptualization of the roles of consultants in public policy formulation. *Policy Studies Journal* 51: 573–58
- ❖ Pour un lien avec l'actualité, jetez un coup d'œil au rapport du Sénat en France, *Un phénomène tentaculaire : L'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques*. No. 578, 16 mars 2022 <http://www.senat.fr/notice-rapport/2021/r21-578-1-notice.html>

Séance 10. La corruption d'entreprise dans le commerce global (14 novembre, D. Saint-Martin)

- Hongying, Wan et James N. Rosenau (2001). "Transparency International and Corruption as an Issue of Global Governance", *Global Governance*, 7 (1), 25-49.
- Ala'I, Padideh (2000). « The Legacy of Geographical Morality and Colonialism: A Historical Assessment of the Current Crusade Against Corruption », *Vanderbilt Journal of Transnational Law*, 33, 877-932.
- Gilbert, Jo-Anne et J. C. Sharman (2016). « Turning a Blind Eye to Bribery: Explaining Failures to Comply with the International Anti-corruption Regime », *Political Studies*, 64 (1), 74-89.
- Griffith, Sean J. et Thomas H. Lee (2019). « Toward an Interest Group Theory of Foreign Anti-Corruption Laws », *University of Illinois Law Review*, 1227-1266.

Séance 11. Le régime international de la lutte contre le changement climatique (21 novembre, É. Lachapelle)

Attention : exceptionnellement, pour des raisons de conflit d'horaire, cette séance aura lieu de 15h30 à 18h30.

- Ostrom, Elinor. 2010. "Polycentric Systems for Coping with Collective Action and Global Environmental Change." *Global Environmental Change*, 20th Anniversary Special Issue, 20 (4): 550–57. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2010.07.004>.
- Keohane, Robert O., and David G. Victor. 2011. "The Regime Complex for Climate Change." *Perspectives on Politics* 9 (1): 7–23. <https://doi.org/10.1017/S1537592710004068>.
- Falkner, Robert. 2016. "The Paris Agreement and the New Logic of International Climate Politics." *International Affairs* 92 (5): 1107–25. <https://doi.org/10.1111/1468-2346.12708>.
- Jernnäs, Maria. 2024. "Governing through the Nationally Determined Contribution (NDC): Five Functions to Steer States' Climate Conduct." *Environmental Politics* 33 (3): 530–51. <https://doi.org/10.1080/09644016.2023.2192146>.

Séance 12. La diffusion des politiques climatiques (28 novembre, É. Lachapelle)

- Thisted, Ebbe V., and Rune V. Thisted. 2020. "The Diffusion of Carbon Taxes and Emission Trading Schemes: The Emerging Norm of Carbon Pricing." *Environmental Politics* 29 (5): 804–24. <https://doi.org/10.1080/09644016.2019.1661155>.
- Schoenefeld, Jonas J., Kai Schulze, and Nils Bruch. 2022. "The Diffusion of Climate Change Adaptation Policy." *WIREs Climate Change* 13 (3): e775. <https://doi.org/10.1002/wcc.775>.
- Baldwin, Elizabeth, Sanya Carley, and Sean Nicholson-Crotty. 2019. "Why Do Countries Emulate Each Others' Policies? A Global Study of Renewable Energy Policy Diffusion." *World Development* 120 (August): 29–45. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2019.03.012>.

- Bergero, Candelaria, Michael J. Rich, and Eri Saikawa. 2021. "All Roads Lead to Paris: The Eight Pathways to Renewable Energy Target Adoption." *Energy Research & Social Science* 80 (October):102215. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102215>.

Séance 13. Bilan du cours en présence des cinq professeurs.es (5 décembre)

Discussions en petits groupes des problèmes publics choisis pour l'essai final. Présence de l'équipe d'enseignement. Rétroaction.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 3 septembre 2024 et se termine le 23 décembre 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.